

Entre quête de légitimité et promesses non tenues.

Le régime Tshisekedi à l'épreuve du pouvoir

Bob Kabamba et Geoffroy Matagne

Depuis sa victoire controversée en 2019, le régime de Félix Tshisekedi a été confronté à une instabilité politique et à une crise sécuritaire persistantes. À nouveau proclamé vainqueur de l'élection présidentielle en 2023, avec la promesse de triompher militairement, de restaurer la sécurité et de préserver l'intégrité territoriale du pays, le président apparaît en échec face à ses engagements en matière de gouvernance, de développement et – de manière particulièrement criante et dramatique – de sécurité.

Un début de mandat placé sous le signe des promesses

Le 10 janvier 2019, l'opposant Félix Tshisekedi fut proclamé vainqueur de l'élection présidentielle pour succéder à Joseph Kabila¹, ce dernier ne pouvant plus briguer personnellement un troisième mandat. Immédiatement contesté par les autres candidats de l'opposition et la plupart des experts, le résultat était également en contradiction avec les données collectées par l'Église catholique dans le cadre de sa mission d'observation électorale forte de près de 40 000 observateurs à travers le pays. L'opposant Martin Fayulu², proclamé deuxième, dénonça un « putsch électoral » et proclama que « ces résultats n'[avaient] rien à voir avec la vérité des urnes ». Plusieurs pays, dont la France, mirent aussi immédiatement en doute la régularité du scrutin (Le Monde, 2019). D'autres opposants politiques formulèrent des accusations de fraude et firent état de négociations secrètes entre le Président Kabila et Félix Tshisekedi en vue d'un partage du pouvoir. En septembre 2023, Corneille Nangaa, président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) en 2018 et alors candidat lui-même à l'élection présidentielle, finit par confirmer qu'un « accord frauduleux [avait] été passé entre Félix Tshisekedi, et son prédécesseur Joseph Kabila, juste avant la

¹ Entre 2001 et 2019, Kabila fut Président de la Transition (2001-2006), puis Président élu pour deux mandats de cinq ans. Alors que son deuxième mandat devait se terminer en décembre 2016, il fut « prolongé » de plus de deux ans suite à plusieurs reports du scrutin.

² Martin Fayulu, président du parti EciDé, était le candidat de la coalition « Lamuka » (« Réveille-toi » en lingala). Cette désignation fut négociée à Genève en novembre 2018 par plusieurs poids lourds de l'opposition au Front commun pour le Congo (FCC), le groupe politique de la majorité en place (Jean-Pierre Bemba, Martin Fayulu, Vital Kamerhe, Moïse Katumbi, Félix Tshisekedi, Freddy Matungulu et Adolphe Muzito). Dès le lendemain de l'accord, Félix Tshisekedi s'en retira, suivi par Vital Kamerhe qui finira par soutenir Tshisekedi à l'élection présidentielle dans le cadre de la coalition Cap pour le Changement (CACH).

publication des résultats du scrutin présidentiel de décembre 2018 » (RTBF, 2023). Pour beaucoup d'observateurs, le nouveau et l'ancien présidents avaient ainsi conclu un pacte – fragile on le verra – de gestion commune de la RDC, autour d'une alliance entre le groupe parlementaire tshisekediste (Cap pour le Changement, CACH) et le groupe parlementaire kabiliste. Dans plusieurs villes de la RDC, des partisans de l'opposition manifestèrent contre les résultats proclamés. Malgré ces remises en question de l'intégrité du processus électoral, l'Union africaine et le reste de la communauté internationale – soucieux de favoriser une transition sans violence et d'assurer les grands équilibres régionaux – finirent par accepter les résultats et reconnaître la victoire de Tshisekedi à la présidentielle. De même, le Front commun pour le Congo (FCC), groupe parlementaire rassemblant la famille politique de Joseph Kabila, fut reconnu vainqueur du scrutin législatif.

Ce « mauvais départ » égratigna certainement la légitimité du nouveau régime. Néanmoins, assez rapidement, le nouveau pouvoir annonça une rupture par rapport au précédent régime et la mise en œuvre de mesures allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des Congolais. Ces promesses de résultats sur les plans économique, sécuritaire et de la « bonne gouvernance » suscitèrent des attentes dans des domaines clés pour la population congolaise. Parmi celles-ci, on peut citer une annonce phare : l'engagement de rendre effective la gratuité de l'enseignement primaire sur toute l'étendue du territoire national. Cette gratuité s'accompagna aussi d'une augmentation du budget (prévisionnel) de l'État de plus 67 % par rapport à l'année précédente (PNUD, 2020). L'intégration de la RDC à la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), également annoncée dès le début de son mandat, marqua une rupture dans les relations régionales. Le tropisme du pays vers l'est se renforça ainsi à la satisfaction des commerçants et populations de la région pour qui la mobilité entre les pays frontaliers est un enjeu clé. Plus de 60 % des échanges commerciaux régionaux se font en effet avec les pays de la région de la CAE (Kabamba, 2018). Enfin, l'annonce de la demande de la RDC pour un retrait de la Mission des Nations unies pour la stabilisation du Congo (MONUSCO), tant décriée par les populations de l'est, car jugée inefficace et ayant failli à sa mission de protection des civils, contribua à accroître la popularité intérieure du Président Tshisekedi. Grâce à ces promesses et, après plusieurs visites officielles à l'étranger en début de mandat, le nouveau régime finit par apparaître soutenu et légitimé aussi bien sur le plan national qu'international.

La fin de l'Alliance Kabila-Tshisekedi

Mais cette embellie de courte durée fut rapidement assombrie par des facteurs sanitaires, politiques et sécuritaires. Tout d'abord, l'épidémie d'Ébola et la pandémie de COVID-19 impacteront lourdement les finances publiques et aggraveront la situation sécuritaire et humanitaire. Ensuite, des tensions politiques apparaîtront entre les deux familles politiques en coalition au pouvoir sur la gestion de certains dossiers notamment ceux du renouvellement des juges de la Cour constitutionnelle et de nominations au sein de plusieurs organes publics, militaires et judiciaires. Enfin, sur le plan sécuritaire, on assista à une remontée de l'instabilité et l'insécurité dues aux violences perpétrées par des groupes armés locaux dans les provinces de l'Ituri et du Nord- et Sud-Kivu. Des groupes armés étrangers comme les Forces démocratiques alliées (ADF, rebelles ougandais), menèrent aussi des attaques contre les civils, tandis que l'armée congolaise se révélèrent dans l'incapacité de sécuriser la population. Pour lutter contre la prolifération des groupes armés dans l'est du pays, le Président Tshisekedi prit, en mai 2021, une décision clé : instaurer l'état de siège dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri. Les forces de défense et de sécurité congolaises furent alors dotées de pouvoirs étendus. Pourtant le bilan de la gestion de ces deux provinces sous état de siège fut catastrophique. Ainsi, d'après plusieurs rapports d'ONG aussi bien nationales qu'internationales, la protection des droits de la population civile fut – et reste – désastreuse (Amnesty International, 2022) ; on constata une forte augmentation des décès parmi les civils et une répression violente des détracteurs de la mesure d'établissement de l'état de siège. Prévu initialement pour une durée de 30 jours, cet état de siège continua d'être prorogé par le Parlement, et ce, malgré une perte progressive du contrôle effectif de ces territoires par le régime. Celle-ci s'accrut au fil des mois jusqu'à se matérialiser à l'échelle des deux provinces en 2025.

Les tensions croissantes entre les deux familles politiques au pouvoir depuis 2019 aboutirent, en 2021, à la fin de la coalition gouvernementale construite autour des groupes parlementaires « tshisekedistes » et « kabilistes ». Le président Tshisekedi présenta la rupture de l'alliance avec la famille politique de son prédécesseur comme une condition indispensable à la mise en œuvre de son propre programme, lui permettant ainsi, selon ses dires, de répondre enfin aux attentes du peuple congolais. Le président s'attela alors à former une nouvelle coalition, l'Union sacrée de la Nation (USN), avec le concours notamment des opposants historiques que sont Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi.

La politique de la « mangeoire »

Avec ce nouvel attelage, Tshisekedi renforça un mode de gestion qui s'appuie sur une des dimensions identitaires structurant l'État au Congo et, plus largement, la vie politique nationale : la question de l'ethnicité ou du « tribalisme ». En effet, on voit régulièrement des luttes politiques opposer telle ethnie, telle région à telle autre ethnie, telle autre région. Cette question ne se limite pas aux oppositions tactiques, parfois artificielles, des élites politiques ; elle s'enracine plus largement dans des dynamiques profondes de la société congolaise, comme l'explique bien le politologue, Jean-François Bayart (2006) dans son ouvrage, *L'État en Afrique, la politique du ventre*. C'est ainsi que Tshisekedi s'entoura essentiellement de membres de son ethnie, les Luba. Ceux-ci occupèrent les principaux postes de commandement aussi bien dans l'armée et les autres services de sécurité que dans l'administration publique. Il en alla de même dans l'ensemble des instances politiques et dans les entreprises paraétatiques.

Dans ce contexte, l'occupation des lieux du pouvoir politique en RDC fut également le gage d'un accès aux ressources et aux positions permettant l'enrichissement et l'accumulation. Cet accaparement des richesses se fait de diverses manières. D'abord, l'État est lui-même une source directe d'accumulation, en raison de la confusion des patrimoines public et privé. Pour certains observateurs, le régime en vigueur en RDC pourrait en ce sens être qualifié de « kleptocratie ». Détenir le pouvoir facilite aussi la captation des ressources issues de l'économie privée, des entreprises et des citoyens, principalement par le biais de la corruption. Ainsi, son exercice permet aux détenteurs des positions de pouvoir de s'octroyer les meilleures parts d'un gâteau, acheté en partie à crédit. Au cours de la période 2021-2024, la RDC connut une forte augmentation de sa dette publique, passant de 3 à 10 milliards de dollars US. D'après les constats posés par plusieurs acteurs, cet endettement sert davantage à enrichir la classe dirigeante qu'à promouvoir une véritable politique de développement. Pour l'Observatoire de la dépense publique (ODEP), plateforme des organisations de la société civile participant au processus budgétaire, le bilan de 4 ans (2019-2023) de gestion de Félix Tshisekedi en matière de finances publiques fut « largement négatif (ODEP, 2023) ». L'ODEP affirma que le régime actuel était encore pire que le précédent en matière de gouvernance financière. Lors de débats parlementaires sur la reddition des comptes du budget 2023, l'opposition dénonça le fait que l'« ensemble des ressources du pays va vers la consommation courante des institutions de la République (Radio Okapi, 2024). » Ces faits furent confirmés

par le ministre honoraire des Finances, Nicolas Kazadi, qui déclara que le régime de Tshisekedi était trop « dans la jouissance » : s'il y a de l'argent, « on se le partage d'abord et on va réfléchir plus tard. » (Actualite.cd, 2025)

Les élections de 2023, une consolidation de la démocratie et du régime ?

D'après toutes les missions d'observation des élections de décembre 2023 (The Carter Centre, 2023), celles-ci se déroulèrent dans un climat marqué par une profonde méfiance dans l'équité du processus de la part de nombreux citoyens et des parties prenantes. La Commission nationale électorale indépendante (CENI) fut confrontée à plusieurs défis qu'elle ne fut pas en mesure de surmonter, notamment l'insécurité, qui empêcha l'organisation des élections sur l'ensemble du territoire national, ainsi que le report « indéfini » du scrutin dans certaines régions non contrôlées par Kinshasa. À cela s'ajoutèrent des incidents de violence politique ainsi que des problèmes opérationnels le jour du vote, tels que l'ouverture tardive, voire l'absence totale, de certains bureaux de vote. En outre, des écarts par rapport à la législation furent observés dans le processus de compilation des résultats, accompagnés d'un manque de transparence dans la gestion des contentieux post-électoraux. Par conséquent, l'organisation des élections générales de décembre 2023 en RDC ne respecta pas plusieurs engagements internationaux essentiels pour garantir des scrutins démocratiques. Les résultats publiés à l'issue de ces élections, à savoir la proclamation de Félix Tshisekedi à la tête du pays avec 73,47 % des voix exprimées, ne garantirent donc pas un processus de consolidation de la démocratie.

Dès le début de son deuxième et dernier mandat, Felix Tshisekedi fit part à la population congolaise de sa volonté de changer de constitution. Au cours d'un meeting populaire en province, il annonça qu'elle ne correspondait plus aux réalités du pays, qu'elle était dépassée et surtout qu'elle portait atteinte à la souveraineté du pays (TV5 monde, 2025). Cette annonce contribua encore plus à la crispation politique dans un climat déjà tendu. L'opposition politique vit dans ce projet de changement de constitution, la seule volonté du chef de l'Etat de briguer un troisième mandat (RFI, 2024). Pour défendre la Constitution, les opposants politiques annoncèrent des manifestations à travers tout le pays et à l'étranger. Plusieurs manifestations furent réprimées violemment par les forces de l'ordre et plusieurs opposants

furent arrêtés. Cette répression contribua à réduire l'espace politique en muselant l'opposition politique afin de consolider le pouvoir du président congolais.

La rébellion M23/AFC et la gestion hasardeuse de la crise sécuritaire à l'est du pays

C'est dans ce contexte que, neuf ans après sa défaite militaire face à l'armée congolaise et aux forces de la MONUSCO, le mouvement rebelle M23 refit surface à partir de 2022. Le M23 justifia alors son offensive militaire par les refus systématiques du gouvernement d'appliquer les engagements pris par l'État congolais lors de la signature des accords de Nairobi³ à l'issue du conflit en décembre 2013. Conscient de l'étendue de sa capacité de nuisance, le M23 attaqua les forces armées congolaises à Bunagana, à la frontière ougando-congolaise, zone qu'il occupa rapidement. À la suite de cette première victoire, il ne cessa de progresser et de conquérir des territoires stratégiques à l'est du pays. Selon les Nations unies (ONU, 2025), ce mouvement bénéficie de l'appui de Kigali et de Kampala.

Autour de cet enjeu sécuritaire à l'est, il est important de souligner qu'au moment de sa prise de fonction en tant que Président de la RDC, Félix Tshisekedi essaya de développer une politique de rapprochement avec le Rwanda. Pour Kigali, la présence sur le territoire des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR⁴), continue de constituer une menace et peut être le prétexte à une intervention militaire pour les neutraliser. En décembre 2023, le M23 intégra l'Alliance Fleuve Congo (AFC), une coalition politico-militaire, placée sous la coordination de Corneille Nangaa, l'ancien président de la CENI qui avait, pourtant, proclamé la victoire de Félix Tshisekedi à l'élection présidentielle, 4 ans plus tôt.

Face à l'avancée des troupes de l'AFC/M23 dans la province du Nord-Kivu, Kinshasa opta pour une contre-offensive militaire, censée mettre un terme à la guerre, au détriment d'autres solutions politico-diplomatiques proposées par diverses organisations sous-régionales et continentales. Cette contre-offensive fut un échec. L'AFC/M23 continua à conquérir des territoires. Après plusieurs tentatives de reconquête sans succès, Kinshasa demanda l'appui de la CAE. Au cours d'un sommet des chefs d'État de la région, l'organisation sous-régionale décida de répondre favorablement à l'appel de la RDC pour tenter de mettre fin au conflit

³ Les accords de Nairobi, signés le 12 décembre 2013, mirent fin à la première rébellion du M23. Dans ces accords, le M23 confirma le dépôt des armes, s'engagea à mettre fin au conflit et affirma sa dissolution en tant que groupe armé.

⁴ Groupe armé issu des forces armées rwandaises (FAR), hutu, ayant fui leur pays vers l'ouest, et s'étant réfugié en RDC, lors de la guerre de reconquête par le FPR, tutsi, de Paul Kagame en 1994.

dans l'est du Congo en envoyant au Nord-Kivu, une force régionale composée des troupes kenyanes, burundaises, ougandaises et sud-soudanaises. Ce déploiement se fit dans un contexte relativement complexe, voire profondément confus, car la plupart des armées de la CAE étaient déjà présentes dans l'est du Congo, sous différentes formes et sous divers mandats. Ainsi, l'armée rwandaise intervenait à travers l'AFC/M23, l'armée burundaise était présente au Sud-Kivu et l'armée ougandaise en Ituri sur la base d'accords bilatéraux avec Kinshasa. Parallèlement, les armées kényanes et tanzaniennes participaient à la Brigade d'intervention des Nations unies. L'intervention de la force régionale ne permit pas de ramener la paix. À la suite de cet échec, la CAE mit un terme à l'intervention de sa force régionale, à la demande de la RDC. Le Président Tshisekedi décida alors de se tourner vers l'organisation sous-régionale de l'Afrique australe, la SADC. Cette dernière déploya à son tour une nouvelle force régionale, avec des objectifs similaires à ceux assignés à la force est-africaine. Elle était composée de troupes malawites, sud-africaines, et tanzaniennes, ces deux dernières étant par ailleurs également déployées dans le cadre de la mission de la MONUSCO. Afin de protéger la région de Goma, et en appui du déploiement de la force régionale, la RDC mobilisa plusieurs autres acteurs : des groupes armés locaux connus sous le nom de « Wazalendo »⁵, l'armée burundaise, restée sur le terrain en vertu d'accords bilatéraux, des mercenaires — notamment d'anciens membres roumains de la Légion étrangère française — recrutés par les sociétés Asociatia RALF, dirigée par Horațiu Potra, et Agemira RDC, dirigée par Olivier Bazin (BBC, 2025), ainsi que le groupe armé FDLR.

Malgré toute cette mobilisation, les forces en présence ne purent contenir la progression de l'AFC/M23. Fin janvier 2025, la ville de Goma tomba aux mains du mouvement rebelle, marquant une défaite cuisante qui mit en lumière l'impréparation et la gestion calamiteuses des opérations militaires sur le terrain. Dans la foulée, Bukavu, capitale du Sud-Kivu, fut, elle aussi, conquise en février par les rebelles, sans que les forces armées congolaises ne parvinssent à organiser une contre-offensive efficace.

Sur le plan politique, cet échec militaire fragilisa considérablement le pouvoir de Félix Tshisekedi. La rapidité de l'avancée du M23, conjuguée au retrait de la force de l'Afrique

⁵ Expression en swahili signifiant « patriotes ».

australe⁶, au départ des troupes burundaises et à la capitulation des mercenaires — exfiltrés via le Rwanda — illustrent l'affaiblissement croissant de Kinshasa et l'isolement de la RDC dans la résolution de cette crise.

Pendant ce temps, l'AFC/M23 dit s'efforcer de mettre progressivement en place une nouvelle administration et consolida ses positions, dans un contexte marqué par une violence persistante et une grave crise économique et humanitaire.

Cacophonie et échec des processus de résolution de la crise sécuritaire à l'est

Plusieurs initiatives continentales et sous-régionales furent lancées en 2022 pour essayer de résoudre la « crise » à l'est du pays. D'un côté, le processus de Nairobi fut placé sous la direction de l'ancien président kenyan Uhuru Kenyatta. Son objectif était d'éradiquer tous les groupes armés locaux et étrangers opérant dans l'est de la RDC. Malgré plusieurs rounds de consultations, ce processus n'atteignit pas les résultats visés. Tous les groupes armés demeurèrent actifs et continuèrent de participer à la guerre. D'un autre côté, le processus de Luanda conduit par le président angolais Joao Lourenço (puis par le président togolais Faure Gnassingbé) avait l'ambition d'impulser une désescalade des tensions entre Kinshasa et Kigali, le Rwanda étant accusé d'apporter son soutien au groupe rebelle. Le processus de Luanda ne permit pas de mettre fin aux tensions entre les deux pays. À la suite de ce constat d'échec, lors d'un sommet commun de deux organisations sous-régionales, SADC et CAE, il fut décidé de fusionner les deux processus pour une meilleure coordination des actions à mener et éviter tout chevauchement des initiatives.

C'est dans ce contexte qu'un nouveau processus « de Doha », supervisé par l'Émir du Qatar, Hamed Al Thani, poursuit désormais le même objectif à savoir construire un cadre de dialogue entre les parties prenantes au conflit pour permettre le retour de la paix dans l'est de la RDC. Cette initiative aboutit, en avril 2025, à la publication d'une déclaration commune dans laquelle les deux parties en conflit se sont engagées à poursuivre les discussions en vue d'aboutir à une cessation définitive des hostilités. Ce moment marqua la première reconnaissance, par les deux parties belligérantes – l'AFC/M23 et le pouvoir congolais – de la

⁶ Ce retrait des troupes, immobilisées et confinées dans une base de la Monusco après la chute de Goma, fut décidé en mars 2025 lors d'un sommet de la SADC et démarra fin avril. Il marqua un deuxième échec stratégique après le départ des forces de la CAE, jugées trop conciliantes avec le M23 par Kinshasa.

nécessité d'engager des négociations directes, même si les signatures du communiqué eurent lieu séparément et à plusieurs jours d'intervalles.

Après Doha, une nouvelle initiative patronnée par les États-Unis d'Amérique fut lancée. Elle se voulait un prolongement de celle de Doha et réunit autour de la table, les ministres des Affaires étrangères de la RDC et du Rwanda. À la fin des négociations, fin avril 2025, une déclaration de principes fut signée. Celle-ci stipule que les deux pays se sont engagés sur plusieurs points dont le respect de l'intégrité territoriale, le non-soutien aux groupes armés non-étatiques, le renforcement de la coopération économique et minière, et enfin, le retour des réfugiés.

C'est dans le cadre de cette cacophonie des processus de résolution de la crise que le président honoraire Joseph Kabila, en exil forcé depuis janvier 2024, annonça son intention de regagner le pays après avoir consulté plusieurs leaders de l'opposition et les responsables religieux⁷ et appela à un « dialogue interne » capable de trouver des solutions durables aux causes profondes, internes et externes, de la crise.

À ce jour, ces différents processus n'ont pas atteint les résultats escomptés et la guerre continue, amplifiant une catastrophe humanitaire qui dure depuis de longues années dans la région.

Quel avenir pour la RDC ?

Les perspectives pour la RDC sont aujourd'hui malheureusement toujours sombres. Les observateurs du pays et de la région envisagent plusieurs horizons, encore très incertains. Tout d'abord, l'État congolais est menacé de s'enliser durablement dans une situation de « fiction », marquée par une absence de pouvoir effectif. Il ne remplit plus complètement ses missions régaliennes, ses frontières sont perméables, et ses institutions judiciaires sont minées par la corruption. Affaibli et ayant perdu une partie substantielle de son soutien populaire, Félix Tshisekedi s'appuie désormais sur un cercle restreint de fidèles, composé pour l'essentiel de membres de sa base ethnique, les Luba, ainsi que d'une élite militaire. Sa politique semble s'articuler autour de la répression et de cycles répétés de concessions tactiques à l'opposition, visant à l'écarter durablement. Par ailleurs, les forces de défense et

⁷ Début 2025, après de nombreuses consultations, les Églises catholique (CENCO) et protestante (ECC) du Congo avaient également lancé une feuille de route pour la paix, le « Pacte social pour la paix et le bien-vivre ensemble en RDC et dans les Grands lacs ».

de sécurité adoptent des comportements criminels, contribuant ainsi à une insécurité endémique.

Plane, par ailleurs, la hantise d'une « balkanisation » du Congo. Ce concept désigne la tentative, menée par des forces internes et externes, de fragmenter la RDC en plusieurs zones contrôlées par des groupes armés. Ainsi, le territoire contrôlé par l'AFC/M23 pourrait échapper de manière durable au contrôle de l'État central et demeurerait dans la sphère d'influence du Rwanda. Dans ce scénario, il ne serait pas étonnant que d'autres groupes armés soient tentés de procéder de la même manière notamment dans l'ancienne Province orientale, voire au Katanga. La RDC se retrouverait alors « balkanisée » ou fragmentée en plusieurs zones sous influence étrangère.

Enfin, une tentative de coup d'État n'est pas à exclure, à l'instar de ce que l'on a observé dans certains pays de l'Afrique de l'Ouest comme le Burkina Faso ou le Niger. Cette entreprise pourrait émerger dans un contexte où des militaires se considéreraient en mesure de résoudre la crise à l'est du pays à la place des autorités civiles. La RDC, État fragmenté, rentrerait alors dans une nouvelle période d'incertitude et de transition, sans aucune garantie d'une amélioration durable de la situation sécuritaire.

Références

Actualite.cd, 2025, *L'ex-ministre Kazadi dénonce l'indiscipline budgétaire et l'explosion des dépenses*, 4 mai 2025, https://actualite.cd/2025/05/04/lex-ministre-kazadi-denonce-lindiscipline-budgetaire-et-lexplosion-des-depenses-53#google_vignette (consulté le 5 mai 2025).

Amnesty International, 2022, *RDC, Justice et libertés en état de siège en Ituri et Nord-Kivu*, 10 mai 2022, <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr62/5495/2022/fr> (consulté le 19 avril 2025).

Bayart Jean-François, 2006, *L'État en Afrique, La politique du ventre*, Paris, Éditions Fayard, 2006.

BBC, 2025, *Conflit à l'Est de la RDC : pari raté sur les mercenaires roumains*, 31 janvier 2025, <https://www.bbc.com/afrique/articles/c93lwd170l0o> (consulté le 1er avril 2025).

CENCO-ECC, *Rapport final des cycles électoraux 2019-2023 en RDC*, Kinshasa, juin 2024.

Kabamba Bob, 2018, « Intégration régionale : quel tropisme pour la RDC ? », in Mwayila Tshiyembe (dir.), *Relations internationales, une science appliquée au service du pouvoir*, L'Harmattan, Paris, p. 246.

Le Monde, 2019, *Présidentielle en RDC : la France met en doute la conformité des résultats proclamés*, 10 janvier 2019, https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/01/10/presidentielle-en-rdc-la-proclamation-commence-le-suspense-dure-toujours_5407031_3212.html (consulté le 31 mars 2025).

ODEP, 2023, *Les finances publiques : un débat délibérément oublié au cours de la campagne au cours de la campagne pour la présidence de la RDC 2019-2022. Bilan de la Gestion des finances publiques et reformes proposées*, Rapport, Éditions ODEP, Kinshasa, décembre 2023.

ONU, 2025, *Rapport du secrétaire général sur la RDC*, S/2025/176, New York, 20 mars 2025.

PNUD, 2020, *Programme des Nations Unies pour le Développement, Analyse du Budget 2020 de la République démocratique du Congo, Note technique*, New-York, février 2020, p. 9.

Radio Okapi, 2024, *Budget 2023 : les institutions politiques ont fait le dépassement de plus de 5 milliards USD, 17 octobre 2024*, <https://www.radiookapi.net/2024/10/17/actualite/economie/budget-2023-les-institutions-politiques-ont-fait-le-depassement-de> (consulté le 31 mars 2025).

RFI, 2024, *Révision de la Constitution en RDC : des opposants signent une déclaration commune à Kinshasa*, 21 novembre 2024, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20241121-rdc-revision-constitution-opposants-signent-une-declaration-commune-a-kinshasa> consulté le 27 avril 2025.

RTBF, 2023, *RDC – Aveu d'un accord frauduleux entre Félix Tshisekedi et Joseph Kabila : les congolais veulent savoir ce qui s'est passé en 2019*, 27 septembre 2023, <https://www.rtbf.be/article/rdc-aveu-d-un-accord-frauduleux-entre-felix-tshisekedi-et-joseph-kabila-les-congolais-veulent-savoir-ce-qu-il-s-est-passe-en-2019-11262534> (consulté le 31 mars 2025).

The Carter Center, 2023, *Rapport final, Élections générales en RDC*, Kinshasa, décembre 2023.

TV5 Monde, 2025, *RDC : quels sont les enjeux de la réforme constitutionnelle voulue par le président Tshisekedi ?*, 12 décembre 2024, <https://information.tv5monde.com/afrique/rdc-quels-sont-les-enjeux-de-la-reforme-constitutionnelle-voulue-par-le-president>, consulté le 27 avril 2025.